

Réflexions

Michèle Nardi
Bibliothèque de l'Université
de technologie de Compiègne

AIR DU TEMPS : UN BILAN DE STAGE

« SENSIBILISATION aux nouvelles technologies » : trop souvent de telles sessions font l'objet d'une « approche SI-COB », la démonstration de virtuosité sur une technique donnée tenant lieu d'explication, d'initiation et de réflexion sur son utilisation. L'un des acquis de l'Université d'été de Compiègne, organisée en 1984, aura été de tenter de formuler les questions de fond, si évidentes qu'on ne les pose jamais. Les nouvelles technologies : pour quoi, et pour qui ? Au moment où, un peu partout, on s'interroge sur l'adéquation de la formation des bibliothécaires aux exigences créées par les nouvelles technologies et sur les conséquences de leur introduction dans le métier — ce qui est une autre façon d'aborder le même problème — il a paru intéressant de publier les réflexions d'une des responsables de cette expérience pédagogique.

L'université d'été, qui s'est déroulée à la BUTC (bibliothèque de l'Université de technologie de Compiègne) du 9 au 13 juillet 1984, avait pour thème : « Sensibilisation à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Ce type de stage de formation permanente, destiné aux personnels — enseignants ou non — de l'Education nationale, est organisé pendant les congés d'été, par divers organismes, à la suite d'un appel d'offres annuel de la Mission de la formation et de la recherche en éducation du ministère de l'Education nationale. En répondant à l'appel d'offres de 1984, le bureau de la formation de la DBMIST et la BUTC s'étaient fixé un certain nombre d'objectifs.

Il s'agissait de sensibiliser — et non de former — bibliothécaires et documentalistes à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information scientifique et technique et de la communication, en leur traçant les perspectives d'avenir; de situer ces différentes techniques dans le cadre des métiers de la documentation, en montrant comment elles permettent de stocker de l'information, de la produire, d'y accéder et de la diffuser; d'élargir la portée de ce stage, dans la mesure où les stagiaires pourraient en faire profiter tant les utilisateurs de leur unité documentaire que leurs collègues et interlocuteurs institutionnels.

L'objectif de l'université d'été était, par ailleurs, de confronter des professionnels qui ont en commun la pratique de la documentation, mais qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, puisqu'elle regroupait pour moitié des documentalistes de lycée et collège, et pour moitié des bibliothécaires de BU et de bibliothèque d'UER. La composition hétérogène du stage devait se révéler très enrichissante.

Sur le plan pédagogique, elle a nécessité une réflexion approfondie sur les modes de présentation à utiliser, et sur ce que chacun des groupes pouvait apporter à l'autre de son savoir-faire et de son expérience. Sur le plan psycho-sociologique, elle permettait de mesurer l'impact des nouvelles technologies dans différents milieux.

Enfin, sur le plan professionnel, les échanges entre bibliothécaires et documentalistes offraient l'occasion de débattre des méthodes et des contenus du secteur des sciences de l'information.

On a tenté de conserver l'équilibre entre les exposés théoriques et les applications pratiques, pour présenter chacun des modules consacré à une technologie ou un groupe de technologies voisines. De nombreux matériels ont été collectés. Mais les stagiaires, au moment du bilan, ont regretté de n'avoir pas passé plus de temps sur les machines. Regarder un terminal sans pianoter est très vite insupportable et on ne peut pas parler d'apprentissage sans cette expérience concrète. Ce type de formation nécessite donc d'importants moyens en matériel.

C'est volontairement que l'on a choisi des intervenants d'horizons divers. L'Université de technologie de Compiègne elle-même est toute désignée pour fournir des formateurs dans ce domaine, mais ses enseignants sont chargés de former des ingénieurs et non des bibliothécaires. Leur savoir et leur pédagogie sont souvent trop « pointus » pour ce public. Aussi, la DBMIST, la BUTC, d'autres organismes comme l'INRP, le CNRS, la Documentation française, la DRT (Direction régionale des télécommunications) et des entreprises de production ont-elles été sollicitées. En diversifiant les méthodes de présentation, les niveaux de discours selon les modules, on a cherché à s'adapter au degré inégal de connaissances des stagiaires, à leur différence

d'origines professionnelles, à leur situation au carrefour de divers métiers et institutions.

Sensibiliser aux nouvelles technologies, c'est aussi ne pas perdre de vue la réflexion nécessaire sur leur rôle, leur impact dans la société, les réactions qu'elles suscitent dans un milieu donné : réactions du public, dont il faut évaluer les besoins pour choisir un système; réactions des bibliothécaires qui oscillent entre la fascination et la répulsion, la crainte de la déqualification. C'est enfin repenser l'organisation du travail et prévoir les modifications qu'entraîne l'implantation d'une machine dans les tâches quotidiennes.

Le comportement des stagiaires en face de ces procédés nouveaux ne s'est pas seulement différencié à cause de leur origine professionnelle. Il est certain que la formation bibliothéconomique initiale des bibliothécaires leur a permis de mieux comprendre d'emblée la fonction de telle ou telle technologie dans une bibliothèque (par exemple la question de l'automatisation du catalogue).

Mais d'autres paramètres ont joué : l'âge des stagiaires, leur familiarité avec les problèmes techniques. Pour certains, l'absence relative de formation qualifiée s'est révélée un facteur favorable pour aborder l'informatique. La peur de ne pas comprendre entraîne en effet plus de blocages parfois que l'ignorance elle-même.

Il a été difficile d'évaluer auprès des stagiaires le bénéfice qu'ils ont pu retirer de cette formation, bien qu'un questionnaire leur ait été distribué. Leurs motivations, telles qu'ils les ont exprimées, tenaient plus du désir de s'informer dans des domaines qu'ils pressentent fondamentaux pour leur devenir professionnel, que du besoin d'approfondir des connaissances qu'ils auraient déjà acquises. Peu d'entre eux allaient se trouver rapidement confrontés à des problèmes de choix et d'installation de nouvelles technologies dans lesquels ils seraient directement impliqués.

Le bibliothécaire de demain

Quel but poursuit-on au juste en formant les bibliothécaires aux nouvelles technologies ? S'agit-il de concurrencer les informaticiens, d'être capables de créer des logiciels, de concevoir des systèmes ? Ou bien s'agit-il de rendre le bibliothécaire apte à insérer les techniques nouvelles dans son environnement, en sachant dialoguer avec les professionnels de l'informatique ? C'est-à-dire en sachant analyser le fonctionnement de sa bibliothèque et définir précisément ses besoins.

Les nouvelles technologies ne modifient pas le contenu du métier de bibliothécaire. Les tâches essentielles de stockage, classement, communication, demeurent, mais les conditions d'exploitation de l'information changent. L'introduction récente d'un rapport marchand dans les bibliothèques (interrogations facturées de bases de données, prestations diverses payantes) semble créer un malaise diffus dans la profession. Car ce nouveau type d'échange modifie non seulement le statut de la bibliothèque, mais aussi celui du bibliothécaire, soucieux de « rentabiliser » l'information, d'évaluer du point de vue économique et culturel le volume d'informations qu'il diffuse, ainsi que la satisfaction de ses « clients ».

« Contrairement à l'opinion de certains, je pense que c'est une bonne époque pour être bibliothécaire. Les conditions économiques et l'automatisation obligent à reconsidérer, de façon draconienne, procédures et structures », écrit Michael Gorman, directeur adjoint de la bibliothèque de l'Université de l'Illinois*. Mais parallèlement, d'autres bibliothécaires américains expriment leur inquiétude et déclarent qu'il « faut combattre le principe énoncé par le gouvernement selon lequel "l'information n'est pas une marchandise gratuite" », en défense de la notion de « service public », rapporte Nicole Simon, à la lecture des éditoriaux de la presse professionnelle des bibliothécaires américains*.

Un espace nouveau est créé dans notre profession, dont le profil se trouve changé. Son image de marque se transforme aux yeux du public. Détenir les nouvelles technologies est, à tort ou à raison, un facteur de prestige ou au contraire de rejet : « où sont les bonnes vieilles bibliothèques d'antan, les fichiers interminables dans des salles mystérieuses ? » gémissent beaucoup de nostalgiques.

* Cf. *Livres-hebdo*, n° 48, 26.11.84.

Quelles nouvelles technologies ?

Il n'est pas question de passer ici en revue toutes les technologies nouvelles. Le programme du stage, également, devait éviter cet écueil. Il fallait donc faire un choix, relier entre elles les différentes techniques et faire ressortir leur fonction et leur utilité. Sans prétendre apporter la maîtrise complète de ces techniques, qui demanderait une formation plus poussée, le programme devait offrir un large panorama des innovations en matière de communication. C'est ainsi qu'ont été abordés :

- les bases de données (utilisation et création);
- le vidéotex;
- les différents systèmes d'au-

tomatisation des fonctions bibliothéconomiques;

- la messagerie électronique;
- le vidéodisque et le disque optique numérique;
- le traitement de texte;
- l'édition électronique;
- l'audio-conférence, la vidéo-conférence, la télécopie;
- l'enseignement assisté par ordinateur, les didacticiels.

Enfin la micrographie avait été incluse dans le programme. Bien qu'il ne s'agisse pas de quelque chose de nouveau, elle fait partie des technologies que le bibliothécaire/documentaliste est amené à utiliser ou qui se situent directement en amont de son activité.

R

ques. « *Vous allez tuer le charme des livres et des bibliothèques avec vos machines* », reprochent ceux qui ont toujours fait de la quête bibliographique leur petit « roman de la rose » bien à eux, un vrai roman policier dans l'amour de l'érudition. Ceux-là ont tendance à oublier que les millions de documents édités par décennie rendent impossible une démarche de petit Poucet.

Pour un public plus jeune et déjà, de gré ou de force, en contact quotidien avec les nouvelles technologies, téléphone, vidéo, télématique, vidéotex, jeux électroniques, point de nostalgie. Pourquoi ne pas pianoter pour rechercher un renseignement plutôt que de se perdre dans un jeu de cartes ? Pourquoi ne pas poursuivre sur le Minitel de la bibliothèque ce que l'on a commencé à la poste ou chez soi, en jouant sur « Gretel » ou sur tout autre système ?

Vendre l'information, c'est la promouvoir. Le bibliothécaire non seulement « case » ses produits, mais fait la promotion de sa bibliothèque. Il est concurrencé par une autre bibliothèque qui vend

mieux, plus vite. Quel traumatisme ! Si cette dimension n'apparaît pas encore clairement dans le secteur de la lecture publique — mais cela commence —, elle est très nette en bibliothèque d'université. Son public s'élargit. Elle s'ouvre à une communauté plus large (plus exigeante ?) que les seuls étudiants et enseignants. Rien ne lui est retiré de sa mission première mais, l'université ouvrant ses portes au monde industriel, la bibliothèque se trouve au cœur de la question de l'information scientifique, technique et économique. Soit elle choisit délibérément cette voie, en adhérant à la dynamique enclenchée, soit elle lui tourne le dos, se ferme, dans la crainte de perdre son identité.

Former les bibliothécaires aux nouvelles technologies, c'est leur donner les moyens de faire face à ce mouvement, de faire les choix politiques et bibliothéconomiques nécessaires, sans mythifier la machine et sans technocratie aveugle. C'est aussi les préparer à des tâches plus organisationnelles qu'empiriques. Il ne s'agit pas seulement de savoir

bien cataloguer (ce qu'il faut savoir), mais de maîtriser *quelle forme d'organisation du langage rend la communication la meilleure possible*. Il ne suffit pas d'acquérir des documents, il faut faire les meilleurs choix d'acquisition, en sachant analyser les besoins des utilisateurs. Il n'est pas question pour interroger *Chemical Abstracts* de devenir un chimiste, doublé d'un médecin, d'un économiste et d'un philosophe, mais de pratiquer suffisamment l'interrogation des bases de données pour dialoguer avec le client, lui fournir une prestation rapide — donc moins coûteuse que s'il avait pataugé deux fois plus longtemps dans une base qu'il découvre. Il ne s'agit pas de confondre le contenu scientifique de la recherche, qui appartient au chercheur, et la maîtrise qualifiée d'une technique. Enterrons le « rêve » inavoué d'encyclopédisme. La « tête » du bibliothécaire n'est pas la mémoire de la bibliothèque. Une petite machine est là pour ça. Ça n'empêche pas de lire. Au contraire.

Septembre 1985